

# Voie technologique industrielle :

## Une concertation menée sur fond d'ultimatum !

**D'ici le 15 octobre,  
tous les collègues de STI2D doivent avoir changé de discipline.**

Le but : rendre définitif le démantèlement de la voie technologique industrielle en cassant les métiers des enseignants de STI

**N'acceptons pas l'irréparable pour les élèves et pour les personnels !**

**Agissons ensemble pour exiger une reconstruction de la voie technologique**

### **La voie technologique :**

***un vecteur de démocratisation, de promotion sociale et d'insertion professionnelle***

La voie technologique s'est, dès sa création, révélée un formidable outil de démocratisation du système éducatif. Aujourd'hui, elle forme un quart des bacheliers, issus de milieux socio-professionnels à l'image du pays ; elle leur permet de s'insérer dans un parcours de réussite qui se prolonge le plus souvent par des études supérieures - professionnelles courtes essentiellement (BTS, DUT) et pour beaucoup au-delà. Cette réussite, dans de nombreux cas, n'aurait pas été possible sans l'existence de cette voie, complémentaire des voies générale et professionnelle.

Les jeunes issus des formations supérieures professionnelles courtes ont une insertion dans l'emploi parmi les meilleures et la crise économique ne fait qu'amplifier ce phénomène. Cela est dû à une demande des entreprises qui recherchent ces jeunes pour leur capacité de réflexion alliée à une réelle maîtrise d'un champ technologique et professionnel : cette maîtrise leur permet d'ailleurs d'évoluer vers des champs voisins et d'autres niveaux de responsabilité. Toutes les études confirment ces possibilités de mobilité et de promotion offertes par les qualifications acquises dans le cadre de ces cursus.

### **La voie technologique a besoin d'une réforme,**

***mais d'une autre réforme que celle imposée par Luc Chatel !***

La réforme Chatel de la voie technologique a été conçue pour supprimer des emplois afin de mettre en œuvre le dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite et au nom d'une conception du lycée général et technologique qui prétend en restreindre l'accès aux élèves correspondant au modèle canonique de la réussite académique.

L'enseignement technologique s'en retrouve complètement dénaturé :

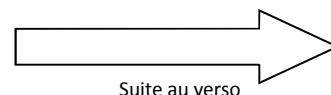
- abandon des démarches pédagogiques qui ont fait le succès de ces séries, partant du travail pratique autour d'un système technique pour acquérir des compétences complexes, générales et technologiques.
- Abandon des conditions de travail spécifiques des élèves, nécessaires à leur réussite : TP et ateliers en petits groupes, temps long au lycée encadré par des enseignants spécialistes (une forme d'enseignement personnalisé !), temps de travail réduit à la maison...
- Création d'un enseignement transversal, regroupement indigeste de contenus disparates.

Sa mise en œuvre s'effectue dans des conditions inacceptables, tant pour les élèves que pour les personnels :

- une formation des enseignants inadaptée et indigente voire inexistante
- Une mise en œuvre dans l'urgence et sans aucun recul, avec des équipements non-opérationnels
- L'obligation d'enseigner des savoirs non maîtrisés
- La réduction de l'offre de formation (deux spécialités par établissements au lieu des trois prévues, fermeture répétée de BTS, imposée au nom de la rationalisation, des moyens faisant peser une lourde hypothèque sur les poursuites d'études possibles, imposée au nom de la rationalisation des moyens...)
- Gâchis des investissements pour les parcs de matériel et de machines

En dépit de toute l'énergie et de l'attachement des enseignants de STI à faire réussir les élèves, le bilan de la réforme des STI2D est marquée par des perspectives de formation et d'emploi très sombres pour ces derniers.

***Les écrans de fumée présentant cette réforme comme une relance de la voie technologique industrielle se sont dissipés devant la dure réalité : effectifs qui stagnent ou pire continuent de s'éroder, laminage des postes en lycée technologique, absences de directives claires sur les contenus, fusion rampante de la voie générale et technologique aux dépens de la diversification sans laquelle toute démarche de démocratisation est condamnée à rester vaine...***





## La concertation sur la « refondation de l'Ecole » :

### **Une occasion à nouveau manquée pour une véritable réforme de la voie technologique !**

**Les personnels attendent une rupture mais pour le nouveau Ministre de l'Education nationale, Vincent Peillon, le « changement » consiste à maintenir et accélérer la réforme en imposant le changement de discipline aux enseignants de STI2D.**

Alors que la réforme Chatel de la voie technologique est massivement rejetée et avait fait l'objet de deux avis négatifs au CSE, le Ministre Vincent Peillon persiste à la poursuivre. Il a opposé une fin de non-recevoir à l'exigence du SNES-FSU d'ajourner le changement de discipline des enseignants de STI, qui entérine de manière définitive la réforme Chatel de la voie technologique.

Le Ministère demande aux collègues, d'ici le 15 octobre, de choisir une nouvelle discipline parmi les quatre spécialités correspondant aux nouveaux concours du CAPET (architecture et construction – L 1411, énergie – L 1412, information et numérique - L1413, ingénierie mécanique – L1414). Finis les enseignants d'industrie textile, de génie thermique ou de génie industriel du verre et céramique... **autant de savoirs, de savoir-faire et de qualifications qui vont disparaître à terme et qui manqueront à l'avenir alors que l'objectif proclamé est la ré-industrialisation de notre économie.**

Parallèlement, le CAPET de Technologie est supprimé et les titulaires des quatre nouveaux CAPET ont aussi vocation à enseigner la Technologie en collège. Le Ministère crée ainsi un effet d'aubaine : alors qu'il supprime des postes en lycée technologique, il se dote d'enseignants pour les envoyer en collège pour compenser la pénurie de professeurs de Technologie en faisant fi des formations et des qualifications.

**Démocratiser le lycée, ré-industrialiser le pays, respecter les métiers des enseignants,  
Tout cela exige une toute autre ambition pour la voie technologique**

Pour le SNES-FSU, il est urgent de remettre à plat la réforme de la voie technologique industrielle en réaffirmant des spécialités autour des grands champs de l'activité économique, en respectant les spécialités des enseignants, en organisant les enseignements à partir de leur disciplines de recrutement – y compris pour les enseignements transversaux.

Les attentes des personnels en faveur d'un réel changement sont fortes après des années de démolition de la voie technologique et de leurs métiers. Alors qu'une concertation sur la refondation de l'Ecole s'est engagée, le maintien d'une telle procédure de changement de discipline qu'aucune opération de gestion des personnels ne rend nécessaire, engendre le soupçon sur l'attention qu'y portent le Ministre et les autorités et attise l'exaspération de personnels malmenés par le précédent pouvoir.

## **IL FAUT DES FORMATIONS D'AVENIR POUR TOUS LES JEUNES !**

### **Le SNES-FSU exige :**

- ⇒ L'abrogation de la circulaire du 27 juin qui impose le changement de discipline
- ⇒ L'abandon de la réforme STI2D et STL
- ⇒ L'ouverture de négociations pour une réforme ambitieuse de la voie technologique
- ⇒ La réorientation des enseignements transversaux vers des enseignements technologiques disciplinaires de spécialité
- ⇒ Le maintien du potentiel pédagogique dans les établissements (machines et équipements)
- ⇒ Le respect des compétences disciplinaires

### **L'urgence est à la mobilisation collective.**

#### **Le SNES appelle :**

- A signer et faire signer la pétition en ligne pour l'abrogation de la circulaire du 27 juin et la remise à plat de la réforme de la voie technologique ([www.snes.edu](http://www.snes.edu))
- A participer aux initiatives pour la défense et la promotion de la voie technologique industrielle
- A investir les Etats généraux du Second degré d'octobre afin d'exprimer leurs revendications

**L'avenir de la voie technologique, c'est l'affaire de tous !**